



# Commune de PONT-SAINT- MAXENCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°2 - APPROBATION - Dossier n°200  
 à la délibération municipale du 30 septembre 2020

APPROBATION  
 Vu pour être annexé à  
 l'arrêté préfectoral en date du  
 11 MARS 2013



## REGLÈMENT GRAPHIQUE PLAN DE DÉCOUPAGE EN ZONES "VTRA Nord"

Echelle : 1/2000

- Limite communale
- — — — — Limite de zone
- ▨▨▨▨▨ Espaces boisés classés à protéger au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- ▩▩▩▩▩ Emplacement réservé au titre de l'article L.123-1-5(6°) du Code de l'Urbanisme
- ▧▧▧▧▧ Terres inconstructibles en application des Orientations d'Aménagement de la zone ZA(U)ha (création d'une voie urbaine)
- ▩▩▩▩▩ Boisements protégés au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme (trame paysagère)
- ▩▩▩▩▩ Périmètre soumis aux dispositions de l'article L.123-2a du Code de l'Urbanisme
- ▩▩▩▩▩ Petite voirie sur un autre plan
- ▩▩▩▩▩ Zone urbaine de faubourg
- ▩▩▩▩▩ Zone urbaine d'habitat collectif et d'équipements
- ▩▩▩▩▩ Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- ▩▩▩▩▩ Secteur urbain pavillonnaire des jonquilles
- ▩▩▩▩▩ Zone urbaine à vocation industrielle

- 1 AUm Zone à urbaniser à vocation mixte (logement, commerce, services...) faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- 2 AUha Zone naturelle à urbaniser après modification du PLU, vocation habitat faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- A Zone agricole
- N Zone naturelle et forestière
- Nb Secteur naturel bâti peu dense
- Nce Secteur naturel identifiant un corridor écologique
- Nj Secteur naturel à vocation de jardins familiaux
- ▩▩▩▩▩ Bâtiment ajouté à titre indicatif
- ▩▩▩▩▩ Emplacement envisagé du nouveau point de franchissement de l'Oise
- ▩▩▩▩▩ Bâtiment démolit aujourd'hui (figurent toujours au cadastre)

## LEGENDE

Mars 2013